



2nd CHSCT de la Réunion 24 juin 2021



Contrairement à ce qui nous a été dit en réaction à notre déclaration liminaire, nous ne pensons pas exagérer le mal-être des agents des Finances de La Réunion, et donc des douaniers. Pour **FO**, les RPS ne peuvent être ignorés plus longtemps, et il est urgent d'agir.

– **Concernant l'approbation des Procès Verbaux de séance :**

2 approuvés à l'unanimité, un reporté suite à notre demande de modifications.

Une méthodologie devrait être définie afin que les éventuelles demandes de modification puissent être faites avant les séances plénières.

– **Bilan SST :**

A cette occasion, vos représentants **FO** ont rappelé à nouveau leur demande que les membres du CHSCT soient systématiquement destinataires, au plus tôt :

- Des déclarations de maladies professionnelles,
- Des fiches de risques.

Mme LECOULES, nouveau Médecin de Prévention, a indiqué :

- Commencer à informatiser les dossiers médicaux,
- Essayer d'avoir accès aux dossiers papier du Dr STOCJIC,

N'hésitez pas à demander un rendez-vous si vous en éprouvez le besoin. Et n'oubliez pas d'évoquer avec médecin de prévention vos conditions de travail, sans omettre les risques (utilisation de produits chimiques, dangerosité de certaines situations, RPS ...)

- **Budget :**

- **Formations :**

Concernant la sophrologie, **FO** a voté POUR les séances collectives car il y a un progrès par rapport à avant, et parce que **FO** avait déjà, au grand dam des autres membres du CHSCT, demandé des actions de ce type (sophrologie, mais également massage, yoga ...). Mais notre demande de financement par le CHSCT de La Réunion des séances individuelles (qui ont déjà donné toute satisfaction) s'est vu refusée par tous les autres membres du CHSCT.

- **Travaux :**

FO a soulevé beaucoup d'interrogations concernant l'aménagement de l'accueil au bureau du Port.

De fait, **FO** s'est abstenue sur le vote du budget car :

- Le devis présenté pour cet accueil contient d'importantes dépenses qui ne sont pas du ressort des CHSCT
- Le coût, particulièrement élevé, est à mettre en parallèle du refus de prendre en charge des séances de sophrologie individuelles, au motif de leur coût élevé justement... Apparemment, nous n'avons pas tous les mêmes priorités.

- **Mentions sur les registres SST, Fiches de signalement et Accidents :**

FO a demandé qu'il soit de nouveau effectué un recensement des besoins en contenant hermétiques.

Faites remonter les besoins du service !

Nous avons pu constater à nouveau que les problématiques aux Douanes de La Réunion sont également présentes dans les autres administrations :

- Formations qui ne sont pas forcément en adéquation avec les besoins,

- Manque criant de personnel,
- Absence de dialogue,
- Pas de procédure écrite, instructions orales,
- Agents croulant sous la charge de travail.



FO a attiré l'attention sur le tuilage très en vogue dans nos administrations :

- Il ne doit pas se substituer à de vraies formations,
- Il est essentiel de prendre en compte la charge de travail supplémentaire induite pour l'agent qui effectue ce « tuilage ».

FO a fait remarquer que l'application des mesures sanitaires ne doit pas être au bon vouloir et qu'il n'y a pas d'instruction disant que l'on peut s'en dispenser en cas d'urgence ...

Formations :

- La DRDDI de La Réunion organisera une formation au « périple meurtrier », réalisée par les moniteurs TPCI.

FO en a profité pour réitérer sa demande de réalisation d'exercices d'évacuation en cas d'intrusion, d'attentat.

- Un recensement des besoins de formation et recyclage 1er secours et Sauveteur Secouriste au Travail est en cours (attention : les deux formations sont distinctes!)

Concernant la crise sanitaire :

FO a souligné la nécessité d'appliquer uniformément les préconisations RH (AA) nationales pour éviter toute mauvaise interprétation des directives, ou traitement différencié ...

N'hésitez pas à vous rapprocher de vos représentants **FO** en cas de difficulté.

Restitution diagnostic RPS SDA :

FO n'a pas été étonnée qu'à la lecture de ce rapport, il apparaisse de manière flagrante :

- Des problèmes de communication,
- Un manque de participation à la démarche psy (pour partie en raison de difficultés dans la mise en œuvre, d'organisation des réunions et de planification des entretiens)
- Un manque d'écoute équitable du chef du bureau
- Un manque de reconnaissance du travail accompli
- Un manque d'espace de dialogue sur le travail
- Des conflits de valeur
- Une surcharge de travail.
- La présence d'un climat dégradé ...



Tout ceci a donc une forte conséquence sur la santé mentale, physique et sociale des agents.

La DRDDI de La Réunion a l'intention de prendre des mesures ...

FO a demandé un nouvel état des lieux dans un an ... Comme nous l'avions demandé au Port ...

Mais, vu le peu d'intérêt porté aux RPS dans ce CHSCT, nous craignons que cela reste lettre morte !

Ne restez pas silencieux(es) sur les problèmes rencontrés dans vos services !

N'hésitez pas à vous rapprocher de vos représentants **FO** pour leur en faire part !

Vos Délégués FO en CHSCT :
Titulaire : F. SAMAIN (DOUANES)
Suppléant : C. COURTOIS (DGFIP)